

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	47 (1939)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 10. Jacob Girard des Bergeries, moraliste
<b>Autor:</b>	Olivier, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-36914">https://doi.org/10.5169/seals-36914</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud

par E. OLIVIER

---

## 10. Jacob Girard des Bergeries, moraliste

La *Harangue de la Goutte* à ses hôtes est-elle de Jacob des Bergeries ?

Longtemps, je l'avoue, la chose m'a paru trop improbable pour pouvoir être admise ; tant la *Harangue*, par le but qu'elle se propose et la forme qu'elle revêt, diffère des autres œuvres de Jacob des Bergeries ; de celles, du moins, que nous connaissons, puisque la plupart de ses manuscrits sont perdus. Il y avait bien l'autorité de Leu<sup>214</sup>. Mais devait-on tenir une méprise de sa part pour impossible ? Voyant que la *Harangue*, anonyme, terminait un recueil dont les deux premiers morceaux sont de Jacob des Bergeries, ne pouvait-il lui avoir simplement attribué le dernier, sans disposer pour cela de raisons plus solides ?

L'éditeur ne nous vient pas en aide. Au contraire, alors qu'il s'y prend à deux reprises<sup>215</sup> pour se féliciter de donner au public une œuvre aussi agréable et divertissante, il se garde bien de dévoiler de qui il la tient et n'offre pas la moindre prise à qui voudrait lire entre les lignes. Et pourquoi Jacob des Bergeries, s'il en est l'auteur, ne l'aurait-il pas avoué tout droit, comme il le faisait pour les deux autres écrits de lui fournis au même volume ? La *Harangue*, il est vrai, n'est pas un écrit médical ou

théologique ; mais sa veine littéraire est franche et de bon aloi, elle ne contient pas un mot qui eût pu faire tort à la dignité d'un professeur d'une faculté de théologie.

Les bibliographes que nous avons pu consulter n'offrent aucun renseignement utile. Senebier<sup>216</sup> ne dit mot de la *Harangue*. J. R. Gruner ignore Jacob des Bergeries et à plus forte raison la *Harangue* ; il est vrai que dans son *Athenae Bernenses*<sup>217</sup> il s'intéresse surtout aux Bernois de langue allemande ; il a pourtant une notice sur Jacob Constant. E. H. Gaullieur<sup>218</sup>, auquel on doit des recherches étendues sur l'activité de l'éditeur Widerhold, ne s'attarde à aucune de ses publications en particulier. M. Frédéric Gardy, directeur de la Bibliothèque de Genève, ne pouvait, dans les quelques lignes qu'il a données sur Widerhold au D.H.B.S., entrer dans l'examen d'aussi infimes détails ; il a bien voulu me faire savoir qu'il ne possédait sur la *Harangue* aucun renseignement<sup>219</sup>. Recourons-nous à Haller, habituellement bien informé, il joue de malheur dès qu'il touche à Jacob des Bergeries ; le peu que nous trouvons chez lui contribuerait plutôt à nous égarer<sup>220</sup>. Haller, comme Leu, était pourtant plus près des sources que nous, et c'est d'ailleurs à eux que nous devons la liste des manuscrits de Jacob des Bergeries, pour la plupart disparus dès lors.

Les historiens récents de notre littérature romande ne sont pas d'un plus grand secours. André Sayous<sup>221</sup>, comme Philippe Godet<sup>222</sup>, comme Virgile Rossel<sup>223</sup>, passent Jacob des Bergeries sous silence ; c'est naturel, aucune de ses œuvres signées ne pouvant lui valoir le titre de littérateur. Ils en font autant pour la *Harangue* ; et cela s'explique plus difficilement. L'ont-ils connue ? Je ne le crois pas. Cachée comme elle l'est dans un traité de *Médecine*

*domestique*, devenu fort rare, on ne s'étonnera pas que des hommes de lettres ne soient pas allés l'y chercher. S'ils l'ont vue, ils ont pu juger qu'elle ne pouvait guère être attribuée à un écrivain du cru. Leur silence peut donc s'interpréter de diverses manières et en définitive nous ne savons même pas si ce petit problème bibliographique s'est posé pour eux.

Il ne nous reste donc qu'à nous y attaquer directement, en faisant désormais abstraction des appuis extérieurs décidément trop fragiles et en laissant parler les écrits eux-mêmes.

*La Harangue de la Goutte à Messieurs ses hostes* est un morceau d'une soixantaine de pages, « où elle mesme fait son apologie, son panégyrique, et montre enfin les moyens dont on se peut servir pour la rendre plus traitable » ; paru à Genève en 1673, chez J. H. Widerhold, à la fin du recueil intitulé *La medecine domestique*<sup>224</sup> ; elle est mentionnée dans le titre général.

L'oratrice a la langue bien pendue ; c'est plaisir de la suivre. Ce n'est pas qu'elle tire de son propre fonds toutes les choses agréables ou divertissantes qu'elle présente à l'appréciation de ses auditeurs ; du moins sait-elle leur donner le tour qui convient. Son discours n'est nullement une marqueterie d'emprunts faits à d'autres ; ce qu'elle leur doit est fondu dans le mouvement général qui l'entraîne ; elle ne le présente qu'après l'avoir assimilé, assaïonné d'un sel qui ne lui fait jamais défaut. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, à propos d'Arbaleste<sup>225</sup>, d'autres essais du même genre ; il en paraîtra encore jusqu'au milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle<sup>226</sup>, quoique la plupart soient du XVI<sup>me</sup>. En plus de la *Tragodopodagra* de Lucien, qui se divertit aux dépens de la tragédie classique,

je n'ai pu examiner que l'*Apologia seu laus podagrae*<sup>227</sup> de Bilibald Pirkheimer (environ 1471-1531), le bon humaniste nurembergeois et conseiller de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> ; et le *Podagrae encomium*<sup>228</sup> de Jérôme Cardan (1501-1576), l'illustre médecin, mathématicien et astrologue italien, le plus sage des sages et le plus fou des fous, au dire de Haller. Peut-être étaient-ce les deux plus connus de ces morceaux ? Du moins se trouve-t-il que ce sont, avec Lucien, les deux seuls que notre auteur mentionne, « deux hommes fort scavans, et tous deux goutteux ». « Je croy, ajoute la Goutte, que le premier, comme Allemand, y a agi de bonne foy ; mais ayant laissé en arrière mes principales raisons et parlé sans procuration, je ne me sens pas obligée de m'en tenir à ce qu'il a dit. Quant au second, qui est Italien et qui a suivi en cela le génie de sa nation et le sien particulier, je ne suis point si sotte que je ne m'apperçoive bien qu'il me pique en me chatouillant, et que sous prétexte de faire un panégyrique il a fait une véritable satyre<sup>229</sup>. » En fait, les uns et les autres ont beaucoup de traits communs et écrivent dans le même esprit ; mais la *Harangue* est mieux équilibrée, se développe plus harmonieusement, témoigne d'un art littéraire plus affiné que les essais précédents, dont le latin se lit agréablement mais qui sont d'allure quelque peu fruste et désordonnée.

Accusée de tous temps et de toutes parts, la Goutte a décidé de se défendre : « Chacun sait combien il est difficile de se taire quand on se sent outragé ; beaucoup plus aux personnes de mon sexe ; mais plus encor après une si longue patience... C'est pour cela que j'ay trouvé à propos de convoquer cette belle, grande et noble assemblée, comme le ban et arrière ban de mes illustres. Je me réjoui

d'y voir tant de braves gens, de toute taille, de toutes nations et conditions ; les uns étendus sur leurs lits, les autres assis sur leurs chaises, les autres se soutenans sur leurs crosses comme des evesques, et les autres sans aide sur leurs propres pieds, en attendant de retourner à leurs anciennes stations. Tous cependant bons compagnons, braves gens et dignes de[s] meilleurs emplois, car qui dit un goutteux dit asseurement un homme d'esprit et un honneste homme. Il n'y a reigle de grammaire plus certaine que cette vérité, ny qui souffre moins d'exception ; et je crois charitalement que personne de vous ne la voudra faire pour soy <sup>230</sup>. »

« Après y avoir bien pensé », elle va distribuer sous quatre chefs principaux ce qu'elle se propose de dire :

« Au premier, je vous ferai voir que les maux dont vous vous plaignés tant ne sont point si grands que vous les dites, et qu'au contraire j'en use envers vous avec beaucoup plus de choix, de douceur et de générosité qu'aucune de ces maladies qui retiennent les personnes dans le lict.

» Au second, je vous prouverai que ce n'est pas à moi à qui vous devés imputer les incommodeités que vous souffrés, mais à d'autres causes et principalement à vous mêmes.

» Au troisième, je vous montrerai les grands avantages que vous recevés de moy, ou par mon moyen, beaucoup plus considérables sans comparaison que les maux que vous croyés que je vous fais.

» Enfin, pour vous montrer combien je suis bonne, et que je sc̄ai rendre le bien pour le mal, je veux même vous donner des avis tres-utiles pour votre santé. Aussi bien suis je lasse de tant courir pour ne gagner que des injures et des reproches, et je ne desire rien tant sur mes vieux jours que d'avoir un peu de repos <sup>231</sup>. »

Ainsi, après avoir engagé ses auditeurs à mettre de côté leurs préventions pour la mieux écouter, elle entame sa harangue. D'un bout à l'autre, même lorsqu'elle estime devoir secouer un peu ses auditeurs, elle conserve un ton enjoué. Les anecdotes, les allusions, les citations de toute sorte, se présentent en foule pour illustrer ses propos. Elle ne recule pas devant le latin : « Excusés moy, Messieurs, s'il m'eschappe de temps en temps quelques mots de latin. J'ay assés heu de commerce avec plusieurs personnes sçavantes, pour en avoir appris quelque peu ; je sçay que plusieurs de vous l'entendent et ceux là prendront bien la peine (comme je croy) de l'interpreter à leurs confreres, car vous vous devés tous considerer comme tels et ainsi vous rendre les uns aux autres tous les bons offices que vous pourrés <sup>232</sup>. » Une fois même elle recourt au grec, qu'elle croit bien faire de traduire : le proverbe qu'elle cite, « si vous voulés le savoir en bon françois, [dit] que Bacchus est mon pere et que Venus est ma mere... Je ne sçay que cette sentence en grec, que j'ai toûjours retenuë comme une attestation de ma noblesse et de mes Ancestres, d'autant plus illustres que l'un et l'autre ont été mis au rang des dieux, que tous deux étoyent issus de Jupiter et que par conséquent il étoit mon ayeul, et moi sa petite fille, toute telle que vous me voyés <sup>233</sup>... »

Nous n'allons pas suivre l'oratrice dans le développement de ses quatre points ; il suffira de donner quelques échantillons de sa manière, quoiqu'en agissant ainsi on la trahisse ; car elle sait varier ses effets et renouvelle à tout instant l'intérêt par des tours inattendus et plai-sants. Vantant les avantages qu'elle procure à ses victimes, elle se flatte d'être pour elles « un azile, et une retraite seure et souvent tres desirable. Lors mesme que

je les quitte pour un temps, mon nom et mon ombre seule leur fournit mille excuses pour se tirer heureusement de plusieurs mauvaises affaires. Confessés la vérité, Messieurs ! Si quelqu'un de vous se voit pressé de rendre un compte, de faire quelque autre chose qui ne soit pas encore presté, n'êtes vous pas ravis de pouvoir dire que je vous suis venue attaquer, pour la renvoyer tout à loysir à une autre fois ? Si l'on vous veut embarrasser en quelque différend où vous craignez de la disgrâce, ne vous en défaites vous pas en disant que vous vous réjouyssiés d'y servir votre ami, mais que cette chienne, cette mātine de Goutte, vous est venue attaquer sans vous permettre de fermer l'œil de toute la nuit en sorte que pour rien du monde vous ne scauriez bouger du lit ? S'il faut aller à la guerre et que pour quelque cause vous aimiez mieux demeurer à la maison, vous n'avés qu'à pester fortement contre moi, et dire que je vous enlève la plus belle et la plus désirée occasion du monde. Courage, Messieurs, ne m'épargnés pas, je me charge volontiers de tout cela pour le bien que je vous veux <sup>234</sup>... »

Ces avantages généraux sont d'ailleurs peu de chose « au prix d'une infinité d'autres biens que je vous procure..., des vertus intellectuelles, des sciences, des arts, des vertus œconomiques, morales et politiques que je vous enseigne » ; de « plusieurs plaisirs et du corps et de l'esprit, dont je vous fais jouir en propre et exclusivement à tous autres ». Ne leur enseigne-t-elle pas, en fait de sciences, et comme en se jouant, l'astrologie et la médecine ? Ne lui sont-ils pas redevables de leurs connaissances en économie et en politique ; de leur prudence bien connue ; ne leur fait-elle pas tenir école de morale, de patience, d'humilité, de tempérance, de charité, de douceur ? Et tout cela avec combien de facilité ! L'astrologie,

par exemple, de laquelle autrefois seuls les princes pouvaient se mêler, et encore y fallait-il la connaissance de l'arithmétique, de la physique et de la géométrie, tant d'hypothèses, de préceptes et d'instruments indispensables ; tandis que sans étude aucune « mes goutteux... devinent par eux mesmes les diverses phases de la lune, si elle est en son plein ou en son deffaut ; ils predisent la pluye, la tempeste, les vents et les changements de temps avec beaucoup plus de certitude que tous nos faiseurs d'almanachs. Le vent de Midi est encor en Ethiopie et celuy de Septentrion dans le Grøenland, qu'ils le sentent desja en eux mesmes ; partout où ils vont ils portent leurs ephemerides ; ce sont autant de Ptolémées, de Copernics, d'Argoles, et de Tycho Brahés ». Elle les voudrait voir placés par tous les endroits de la terre et de la mer, chargés, en échange de « quelque bon apennage, cela s'entend de soy mesme », de prédire le temps pour instruire les villageois en vue de leurs cultures et récoltes, ou pour faire à temps « retirer les vaisseaux en quelque port asseuré ». Pour la médecine, de même ; « mes gens n'ont besoin ny d'estude ny de livre... ; il n'y a point de vray goutteux... qui ne merite de porter la robbe de Rabelais et ne puisse faire quinauds tous les bacheliers et licenciez de Montpellier ». Galien, Du Laurens, Riolan, Bartholin, leur sont inutiles pour apprendre l'anatomie ; elle leur fait « comprendre et toucher au doigt la situation, l'estenduë et la correspondance des parties du corps humain, surtout des os, des ligaments et des nerfs ». Diététique et thérapeutique n'ont de bonne heure plus de secrets pour eux, « leurs corps estans beaucoup mieux disposés à ressentir les bons ou mauvais usages » des régimes et des traitements de toute sorte : « ils sçavent leurs vertus et propriétés et n'en

parlent pas par ouy dire... mais certainement, indubitablement, par ce qu'ils en ont eux mesmes experimenté<sup>235</sup> ».

Mais nous ne pouvons nous attarder à ces citations, qui, même multipliées, ne donneront jamais qu'une faible idée de l'allure vivante et plaisante de ce discours. Notons seulement encore quelques passages où la Goutte félicite ses hôtes de la prudence qu'elle leur fait acquérir. Chaque vocation a sa prudence particulière ; « toutes ces sortes de prudence viennent en partie d'une certaine penetration d'esprit — que tout le monde n'a pas ; et en partie du loysir qu'on se donne d'examiner chaque chose avant que de l'entreprendre. Or chacun sait qu'il n'y a presque point de goutteux qui n'ait déjà cette douce penetration d'esprit. Il ne le seroit pas sans cela. Car je ne lie société qu'avec des personnes dont l'esprit aussi bien que le sang, est confit en sel. Mais je puis dire sans me vanter que cet esprit excellent qu'ils ont d'ailleurs s'aiguise et s'accroît grandement par l'habitude que j'ay avec eux. De fait, en les retenant au lict, je les oblige, quand ils ne voudroyent pas, à bien penser à chaque chose ; et mettant un notable intervalle entre le projet et l'execution de leur dessein, je leur donne le loysir de rectifier et raffiner leurs pensées... Je prend grand plaisir à les voir se rencontrer en eux mesmes pour examiner tant mieux chaque chose. Ils considerent les fautes qu'ils ont fait du passé pour les corriger à l'avenir ; ils examinent leurs forces, celles de leur crédit et de leurs amis, pour n'entreprendre rien au dela de leur portée. Ils étudient le genie, les inclinations, le fort et le foible, de ceux avec lesquels ils ont à traitter... Ainsi, comme autant de chimistes, ils tirent le sel et la quinte essence de chaque chose ; ils en examinent jusques à la moindre circonstance ; au lieu que les autres qui se trouvent tous les jours parmi la foule des affaires, sont

si fort pressés qu'ils n'ont pas le loysir d'examiner ce qu'ils font et ainsi tombent souvent en de lourdes fautes... La demarche mësme des goutteux quand ils sortent de la maison est un symbole de la prudence avec laquelle ils agissent en toutes choses. Ils marchent à pied de plomb, regardans toujours à l'entour d'eux, prenans soin d'éviter les pas glissans et les rabboteux. Aussi, tout foibles qu'ils sont, ils ne tombent presque jamais, et beaucoup moins souvent que d'autres plus forts qui marchent plus brusquement. Peut estre est ce pour aller ainsi bellement, que certaines nations, quoique plus pesantes, ne laissent pas de faire fort bien leurs affaires, et de raffiner assés souvent celles qui ont plus de feu et de promptitude<sup>236</sup>. »

Innombrables sont les traits, anecdotes et citations qui viennent s'enchâsser dans le discours ; les Samoyèdes et le Monomotapa, le grand-duc de Moscovie et le Grand Khan, Caton et Marco Polo, Platon, Descartes et les Ephores de Sparte, le stoïcien Anaxarque pilé dans son mortier, Périclès, Esopé, notre cher et féal seigneur de Balsac, Philippe II, Sénèque, le roi Louis XI et l'empereur Justinien, François I<sup>er</sup>, Sébastien de Portugal, Gustave-Adolphe, Aristide, Socrate et Cicéron, Alexandre Farnèse et Charles-Quint, Mercure Trismégiste, Erasme, Budé, Cujas, Cardan et Scaliger, Lucrèce, Virgile, Euripide et Aristote, le duc de Bourgogne Philippe le Bon, le prédicateur Olivier Maillard, bien d'autres encore, se présentent à point nommé, par un exemple personnel ou une citation bien appliquée, pour animer le débit de l'oratrice et frapper plus vivement l'auditeur.

En voilà plus qu'assez pour donner une idée de la manière de l'auteur de la *Harangue*. Rappelle-t-elle celle de Jacob des Bergeries dans ceux de ses manuscrits qui se

sont conservés ou ses ouvrages imprimés ? Non ; le seul point par où Des Bergeries s'en rapproche est qu'il a lui aussi beaucoup lu et beaucoup retenu. Mais nous ne rencontrons pas chez lui ce souci de faire une œuvre littéraire. Sans doute, il distribue sa matière au mieux et l'expose clairement, mais ne va pas au delà et ne se préoccupe que d'être bon médecin — ou théologien — sans viser plus haut. La *Harangue*, au contraire, n'a rien de médical, ou si peu que rien. Elle est l'œuvre d'un moraliste enjoué, qui veut sans doute amener ses lecteurs à réfléchir, mais en les divertissant et sans recourir à un appareil scientifique.

Si donc la *Harangue* est bien de Jacob des Bergeries, nous devons admettre qu'il n'était pas seulement médecin et théologien, — sans compter le savoir acquis par lui dans d'autres domaines encore, à en juger par les titres de ses manuscrits perdus ; — il aurait possédé à son arc une corde de plus, celle de l'écrivain qui prend la plume pour se délasser et plaire. Longtemps, le contraste entre la manière de la *Harangue* et celle de l'*Apothicaire charitable* ou du *Moïse dévoilé* m'a paru trop marqué pour que des enfants aussi dissemblables eussent raisonnablement pu être attribués au même père.

Si pourtant, en définitive, la chose me paraît non seulement probable mais assurée, c'est pour avoir constaté certaines concordances entre une partie de la *Harangue* et un chapitre du *Gouvernement de la santé*, qui ne peuvent s'interpréter autrement. On a vu que la Goutte avait promis à ses auditeurs de consacrer le quatrième point de son discours à leur fournir des armes pour la combattre ; ce devait être « le dessert et les confitures que je vous avois promis à l'entrée de mon discours <sup>237</sup> ». Ce sont quelque cinq pages, touchant à la fin de la *Harangue*.

Or il se trouve dans le *Gouvernement de la santé* un chapitre sur les goutteux<sup>238</sup>. Confrontés, ces deux morceaux montrent nombre de passages parallèles, non pas seulement d'un parallélisme vague et général, mais allant jusqu'à utiliser des expressions identiques, si bien que des lignes entières de l'un des morceaux sont la doublure presque exacte de l'autre. Non point que l'un des chapitres ait, tel quel, servi à constituer l'autre ; mais une bonne partie de leurs éléments, quoique disposés de façon différente et surtout dans un esprit complètement différent, sont plus ou moins identiques. Comme il est impossible que l'auteur de la *Harangue* ait puisé dans le *Gouvernement de la santé*, qui paraît en même temps, il faudrait, pour admettre deux auteurs distincts, supposer qu'ils ont l'un et l'autre puisé dans un troisième. Or on ne peut concevoir que deux personnes se trouvent, sans se concerter, choisir exactement les mêmes passages pour les utiliser de façon si dissemblable. L'auteur de la *Harangue* et celui du *Gouvernement de la santé* ne peuvent être qu'un.

Si le lecteur veut bien comparer les deux morceaux en question, il rencontrera dans les deux la mention de Craton<sup>239</sup>, célèbre médecin de trois empereurs, lui-même goutteux, et qui ne voulait ordonner à ses malades aucun remède en dehors du régime ; le choix, entre toutes les autres hypothèses, d'une matière âcre, salée et séreuse comme cause de la goutte ; le conseil de se garder du serein, du vin pur, de la bonne chère et de Vénus, des ventouses découpées ; la condamnation des décoctions sudorifiques et des évacuants trop violents, turbith, hermodactes, électuaire caryocistin ; l'approbation des purgatifs modérés à condition que l'usage en soit prolongé longtemps, celle des saignées, modérées, espacées ; la mention du café, venu depuis peu d'Arabie, mais qui ne

sert qu'à retarder pour peu de temps la fermentation des humeurs ; le conseil de faire un exercice modéré et régulier ; l'éloge de la patience, vertu cardinale du goutteux et qui doit l'empêcher de donner sa confiance à des remèdes qui le soulageront momentanément pour agraver ensuite son état. Un double bouquet, identique dans sa complexité, ne peut avoir été cueilli que par une seule et même main.

Reconnaissons donc que nous faisions tort à Jacob des Bergeries lorsque nous hésitions à le croire capable d'ajouter à ses œuvres médicales et théologiques cette plaisante *Harangue*, d'un mérite littéraire bien supérieur. Et réjouissons-nous-en, pour l'auteur d'abord et aussi pour le pays romand qui voit sa maigre production littéraire du XVII<sup>me</sup> siècle s'enrichir de cet ingénieux bavardage, plus agréablement écrit que tout ce que nous connaissons jusqu'ici de cette époque. Il est d'autant plus regrettable que d'autres morceaux du même genre que l'auteur avait en portefeuille, au dire de l'éditeur<sup>240</sup>, qui devaient n'avoir « pas moins d'attraits et de belle littérature que celuy cy » et auxquels il était disposé à « donner la même liberté », se soient dès lors perdus.

Octobre 1936.

*P.-S.* — Cet article était terminé lorsque j'appris par le *D. H. B. S.* que des papiers de Leu étaient conservés à la Bibliothèque de Zurich. Sollicitée de m'autoriser à consulter ceux qui pourraient contenir les sources vaudoises du *Lexicon*, elle eut l'obligeance de confier à la Bibliothèque de Lausanne le *Commercium literarium cum amicis lausannensibus*<sup>241</sup>. Je renouvelle ici l'expresssion de

ma gratitude envers M. le directeur A. Roulin qui, me voyant empêché d'examiner ce volume, voulut bien le faire à ma place. Il a trouvé page 319, dans une lettre du 19 septembre 1753 du doyen de Crousaz, un passage concernant la famille Girard des Bergeries et qui contient, outre des précisions sur les descendants de Jacob, cette déclaration du bourgmestre Jean-Samuel Seigneux : « vostre mémoire est vray dans tous les articles. Il [c'est-à-dire Seigneux] a tous les manuscrits dont vous faites mention. » Seigneux était fils de la troisième fille de Jacob des Bergeries. On ne pouvait désirer une meilleure autorité pour authentifier le texte de Leu et confirmer du même coup notre conclusion touchant la *Harangue*.

Novembre 1936.

#### N O T E S

<sup>214</sup> *Schweizerisches Lexikon*, 1754, t. VIII, 527.

<sup>215</sup> Dans son avis au lecteur en tête du volume intitulé *La medecine domestique*, chez Jean Herman Widerhold, Genève 1673, et au dos du titre de la *Harangue*.

<sup>216</sup> *Histoire littéraire de Genève*.

<sup>217</sup> Ms conservé à la Bibl. de Berne, dont le directeur a eu l'obligeance de vérifier que Des Bergeries n'y figure pas. Gruner était l'un des collaborateurs au Dictionnaire de Leu.

<sup>218</sup> *Etudes sur la typographie genevoise du XVme au XIXme siècle*, Genève 1855 p. 28, 209, 215-218.

<sup>219</sup> Lettre, 2 avril 1936.

<sup>220</sup> V. dans la *Bibl. chirurg.*, I, 407 et II, 608 ; *Bibl. med. pract.*, III, 330 et 351. Combien peut-on admettre comme réelles des cinq éditions qu'il énumère de la *Medecine domestique*, Hanau 1672, Genève 1672, 1673, 1677, Liège 1690, je ne sais. Pour celle de Genève 1673, où il note expressément la présence de la *Harangue*, il l'attribue à Jacob Constant. Celui-ci ne signe pourtant que le *Chirurgien et le Medecin charitables*.

<sup>221</sup> *Hist. de la littér. française à l'étranger depuis le commencement du XVIIme siècle*, 1853.

<sup>222</sup> *Hist. litt. de la Suisse française*, 1890.

<sup>223</sup> *Hist. litt. de la Suisse romande*, éd. ill. 1903.

<sup>224</sup> A la Bibliothèque publique de Genève. Dans les citations qui suivent, je ne me croirai pas obligé de reproduire toutes les bizarries de ponctuation et fautes d'impression dont l'original fourmille. — Pendant la correction de ces épreuves, la *Harangue* est entrée à la Bibliothèque de Lausanne, exemplaire d'un tirage séparé, 61 p., Widerhold, 1673.

<sup>225</sup> *R. H. V.* 1937, p. 39 ss. ; en particulier note 50.

<sup>226</sup> Coquelet, *Eloge de la goutte*, Paris 1727, 1757 (d'après Rabæsiana); Est. Coulet, *Eloge de la goutte*, Leyde 1728, réimpr. en 1743 sous le titre *Le goutteux en belle humeur* (France protestante<sup>1</sup>, IV, 83). Ne les ayant pas vus, j'ignore s'ils se sont inspirés de la *Harangue*. Coquelet et Coulet n'èraient-ils qu'un ?

<sup>227</sup> Datée d'octobre 1521 ; 1<sup>re</sup> éd. Nuremberg, Fr. Peypus 1522, 4<sup>o</sup>, 12 feuillets. Reproduit dans les *Opera* publiés par Melchior Goldast, Francfort 1610, p. 204 ss. ; c'est l'éd. que j'ai vue, de la Bibliothèque de Zurich. Haller, *Bibl. med. pract.*, I, 467 et II, 180, en cite trois autres éditions, 1570 à Strasbourg, 1610 et 1611 à Amberg.

<sup>228</sup> Fait partie de son *Ars curandi parva*, publié à Bâle, 1564, chez Henricpetri ; p. 666-695.

<sup>229</sup> P. 3.

<sup>230</sup> P. 2, 4 et 5.

<sup>231</sup> P. 6 et 7.

<sup>232</sup> P. 3.

<sup>233</sup> P. 25.

<sup>234</sup> P. 32 s.

<sup>235</sup> P. 34 ss.

<sup>236</sup> P. 39 ss.

<sup>237</sup> *Harangue*, p. 55.

<sup>238</sup> *Gouvernement*, p. 110-116.

<sup>239</sup> Crato von Kraftheim, de Breslau, 1519-1586, médecin renommé, protecteur éminent des protestants.

<sup>240</sup> L'imprimeur au lecteur, au dos du titre de la *Harangue*.

<sup>241</sup> V. la note 174 de la notice précédente.